

PLAN RÉGLEMENTAIRE

- Maître d'ouvrage
BATI-AMÉNAGEMENT
AMÉNAGEUR-LOTISSEUR
BÂTI AMÉNAGEMENT
32, bd Vincent Gâche
44 200 NANTES
02.40.37.61.00
- Architecte - Urbaniste
joanne san ARCHITECTES & URBANISTES
S.A.R.L JOHANNE SAN
10, rue Fulton
49 008 ANGERS
02.41.25.45.60
- B.E.T VRD - Géomètres
A.G.E
ATLANTIQUE GÉOMÈTRES EXPERTS
Atlantique Géomètres Experts
420, route de la Janvrie
44 214 PORNIC
02.40.82.01.44

Date : 11/02/2022

PERMIS D'AMÉNAGER PA Dpt Commune Année N°de

n° de pièce : **PA 10.2**

Échelle : 1/750^e

-  Zone non constructible
-  Emplacement des accès aux lots imposé 5,00*6,00 mètres, hors lot 5
-  Implantation en limite séparative
-  Accroche bâtie sur l'espace public pour les lots A et B
-  Emplacement des coffrets techniques extérieurs
-  Arbres existants conservés
-  Murets existants conservés et ouverts ponctuellement pour la réalisation de portillons
-  Muret à créer sur le pan coupé du lot n°12 en continuité de l'existant (environ 3,5 mètres de linéaire).
-  Périmètre de projet

